

UNION SYNDICALE - SERVICE PUBLIC EUROPEEN - BRUXELLES

AVENUE DES GAULOIS, 36 - 1040 BRUXELLES - TEL. 02/733.98.00 - FAX. 02/733.05.33
us@unionsyndicale.eu

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

Date: jeudi 27 mai 2010 – 18h00

Lieu: Berlaymont, Salle Schuman

- 1. L'assemblée est déclarée ouverte** par le président USB, Brendan Ryan, en deuxième convocation à 18 h30.
 - Désignation de la/du Président(e) de séance : vote par acclamation : Erik Halskov
 - Désignation de la/du Secrétaire de séance : vote par acclamation : Vera Lipton
 - L'ordre du jour est adopté.

- 2. Rapport financier**

Présentation du rapport par le trésorier de l'USB, Bernd Loescher, le Président de la Commission aux comptes ayant eu un empêchement de dernière minute. Questions de la salle, réponses fournies par le Président Brendan Ryan et le Secrétaire général Günther Lorenz.

Le Président de séance passe au vote : la décharge est accordée à l'unanimité (avec trois abstentions).

- 3. Rapport de la Commission des litiges : explications.**

Le rapport est adopté à l'unanimité (avec 4 abstentions).

- 4. Rapport d'activité : présentation, discussion et vote**

Présentation et explications par Brendan Ryan, qui rappelle que la crise intervenue en 2008, après 20 années de paix interne, est à présent close, certains membres ayant décidé de fonder un nouveau syndicat et d'autres ayant pleinement réintégré l'équipe. Il donne également les dernières informations sur la création du Service extérieur puisque, le jour même, les OSP ont rencontré Lady Ashton, la Haute Représentante, qui s'attend à une décision du PE en juin, et à l'attribution du budget en octobre. Outre les collègues de la Commission, ce service comprendra aussi 700 collègues transférés du Conseil. Lors de cette rencontre, Lady Ashton s'est montrée ouverte sur la création d'un comité du personnel propre au SEAE. L'USB a également eu de très bons contacts avec le rapporteur de la commission des affaires juridiques du PE, qui a constaté que l'Union Syndicale est le seul interlocuteur valable en matière de Statut.

Le rapport est adopté à l'unanimité, avec trois abstentions.

- 5. Propositions de modifications des statuts de l'Union Syndicale**

Félix Gérardon, Secrétaire général adjoint de l'USB présente les quatre propositions soumises à l'assemblée générale puis la discussion s'engage sur chacune d'entre elles.

 - I. Tâches des délégations**

Le secrétaire général Günther Lorenz fait une contre-proposition limitant le pouvoir du comité exécutif plénier par rapport aux délégations.

Après un bref débat, le Président de séance procède à un vote indicatif pour savoir quelle proposition mettre formellement au vote.

Vote :

- pour la proposition présentée par le C.E. : 26
- pour la proposition du secrétaire général : 14

Le Président constate que la majorité des présents est favorable à la proposition initiale et passe donc au vote formel sur la proposition de modification soumise par le C.E.

Vote

- POUR 29
- CONTRE 8
- ABSTENTIONS 5

La proposition de modification du statut présentée par le C.E. est adoptée.

II. Procédure électorale

La dérogation proposée concerne les sections ne disposant que de deux membres au C.E.

Vote :

- POUR 32
- CONTRE 1
- ABSTENTIONS 8

La proposition de modification du statut présentée par le C.E. est adoptée.

III. Procédures d'exclusion et suspension (proposition de Bernd Loescher)

Un débat animé s'engage sur les rôles respectifs du C.E., de la Commission des Litiges et de l'Assemblée générale dans le cadre de ces procédures. Le secrétaire général adjoint explique le refus du C.E. de faire sienne cette proposition de modification statutaire, qui équivaudrait à revenir sur une modification décidée lors de l'AG précédente.

Un adhérent propose de modifier l'amendement proposé en permettant aussi au Comité exécutif de saisir l'Assemblée générale. Après un nouveau débat, le Président demande un vote sur l'ajout proposé.

Vote :

- POUR 6
- CONTRE 12

L'ajout n'a pas recueilli la majorité des voix et est donc rejeté.

Le président passe alors au vote sur la modification proposée.

Vote :

- POUR 14
- CONTRE 15
- ABSTENTIONS 9

La proposition n'a pas recueilli le nombre de voix nécessaire, et est donc rejetée.

IV. Procédure électorale (Proposition soumise par Jean-Philippe Raoult).

En son absence, Félix Gérardon présente la proposition, qui vise à assurer le renouvellement des membres du comité exécutif du syndicat, ainsi que les raisons qui ont amené le C.E. à ne pas faire sienne cette proposition, mais à néanmoins la soumettre à l'Assemblée générale sans qu'elle ait reçu le soutien de 35 adhérents.

Lors du débat qui suit, l'attention est attirée sur la règle de nationalité, qui a fait l'objet de la **proposition II**, et qui peut aussi avoir pour effet d'empêcher l'élection de militants qui ne sont pas encore membres du CE. Il est envisagé d'élargir la dérogation décidée en début de séance aux sections ayant trois membres au C.E.

Le président passe au vote sur la proposition présentée par Jean-Philippe Raoult.

Vote :

- POUR 3
- CONTRE 28
- ABSTENTIONS 7

La proposition de modification est rejetée.

Constatant que nous sommes toujours dans le cadre du point 5 "Modifications des statuts de l'Union Syndicale", le président ouvre le débat sur l'opportunité de revenir à la deuxième proposition présentée dans ce point.

Après un bref débat de procédure, Félix Gérardon propose de mettre au vote la possibilité de revenir sur cette proposition.

Vote :

- POUR 27
- CONTRE 7
- ABSTENTIONS 5

Un bref débat s'engage alors sur le fond de la modification proposée, qui consiste à élargir la dérogation proposée aux sections comptant trois élus au comité exécutif (au lieu de deux). Certains proposent même d'augmenter encore ce chiffre. Félix Gérardon propose de retenir le chiffre de trois car une section qui compte plus de trois élus au comité exécutif peut avoir deux élus de la même nationalité sans qu'ils aient la majorité absolue et cette dérogation ne serait alors plus justifiée.

Il propose le texte suivant :

"4. Parmi les 30 membres du Comité exécutif, 10 au maximum peuvent appartenir à la même nationalité et aucune nationalité ne peut disposer d'une majorité absolue parmi les membres d'une même institution (*), sauf si cette institution (*) ne dispose que de maximum trois sièges au Comité exécutif.

Si, lors du scrutin, un nombre de candidats d'une même nationalité supérieur à 10 ou supérieur à la moitié des membres d'une même institution, disposant de plus de trois sièges au Comité exécutif, est élu, ceux d'entre eux qui ont obtenu proportionnellement le nombre de voix le moins élevé doivent céder la place aux candidats non élus d'autres nationalités de la même institution (*) qui ont obtenu le plus grand nombre de voix."

Vote :

- POUR 34
- CONTRE 2
- ABSTENTIONS 1

La proposition d'élargir la dérogation décidée en début de séance aux sections ayant trois membres au C.E. est adoptée.

L'ex-secrétaire général Pierre Blanchard fait part de son regret de ne pas voir parmi les propositions de modifications statutaires celle concernant la création d'une section spéciale pour les retraités. Lors du débat qui suit, Vera Lipton fait remarquer que cette option n'est nullement écartée, et que le C.E. sortant l'a incluse dans le schéma d'orientation, quitte à ce que le prochain C.E. discute de cette possibilité et la propose lors de la prochaine assemblée générale.

6. Projet de schéma d'orientation : présentation, discussion et vote.

Günther Lorenz présente les chapitres au sujet de la Méthode et des négociations prévues en 2012, et Vera Lipton présente la partie concernant l'égalité des chances répondant aux orientations prises lors de la précédente assemblée générale, qui avait mandaté le C.E. de passer à la vitesse supérieure en ce qui concerne les exigences de l'USB en matière d'égalité des chances pour tous et toutes.

Lors du débat qui suit, un adhérent regrette que la question de la Caisse maladie ait été oubliée ; Félix Gérardon propose d'y remédier en ajoutant le passage suivant :

"RCAM

L'Union Syndicale s'engagera en faveur du maintien de la solidarité entre tous les affiliés, quel que soit leur statut, et, dans la recherche de l'équilibre financier, s'opposera à toute réduction des prestations."

Cet ajout est adopté par acclamation.

Le Président soumet au vote la version ainsi adaptée.

Le schéma d'orientation est adopté à l'unanimité.

7. Renouvellement des organes syndicaux : constitution du bureau électoral ; présentation des candidats.

Le Président invite tout d'abord l'AG à respecter une minute de silence en mémoire de notre camarade Vincent Bodson, décédé le week-end passé dans un accident de moto.

Constitution du bureau électoral.

La composition du bureau électoral se trouve à l'**annexe I**.

Le bureau électoral est constitué à l'unanimité.

Présentation des candidats

La liste des candidats au Comité Exécutif, regroupés par institution, se trouve à l'**annexe II**.

Désignation du Président du Bureau Electoral:

Henri SPEYBROUCK est désigné à l'unanimité.

Election de la Commission des Litiges.

Candidats à la Commission des litiges: BELLOD RODRIGUEZ José (COM), LUND Hans (PENS SGC), RAOULT Jean-Philippe (COM), WURZLER Robert (COM).

Le nombre de candidats étant insuffisant l'AG décide de lancer un nouvel appel à candidatures.

8. Divers.

Proposition pour la prochaine Assemblée Générale d'offrir sandwiches et boissons.

Proposition adoptée par acclamation.

Le Président déclare l'Assemblée générale statutaire clôturée à 23h.

Vera Lipton
Secrétaire de séance

ELECTIONS STATUTAIRES 22 JUIN 2010
COMPOSITION DU BUREAU ELECTORAL

Membres par ordre alphabétique :

1. BELARDINELLI Daniel (Conseil)	daniel.belardinelli@consilium.europa.eu
2. BURGERS Johan (Pensionné, Conseil)	jburgers@base.be
3. CONDON Richard (Pensionné, Com)	richardcondon@clearwire.be
4. ENGELL HANSEN Johnny (Conseil)	johnny.engell-hansen@consilium.europa.eu
5. GUGGEIS Alexander (Com)	alexander.guggeis@ec.europa.eu
6. HANSEN Birgit (CESE/CdR)	birgit.hansen@eesc.europa.eu
7. LEMBKE Angela (Com)	angela.lembke@ec.europa.eu
8. MARTIN Jeremy (Com)	jeremy.martin@ec.europa.eu
9. SPEYBROUCK Henri (Pensionné, Com)	hsln@perso.be
10. SERFIOTIS Dimitri (Eurocontrol)	dimitri.serfiotis@eurocontrol.int
11. TSIRIMIAGOS Kyriakos (CESE/CdR)	kyriakos.tsirimiagos@cor.europa.eu

Président élu par l'AG du 27 mai 2010 : H. SPEYBROUCK

**UNION SYNDICALE - SERVICE PUBLIC EUROPEEN -
BRUXELLES**

AVENUE DES GAULOIS, 36 - 1040 BRUXELLES - TEL. 02/733.98.00 - FAX. 02/733.05.33

**ELECTION DU COMITE EXECUTIF - JUIN 2010
ELECTION OF THE EXECUTIVE COMMITTEE - JUNE 2010**

LISTE DES CANDIDATS / LIST OF THE CANDIDATES

COMMISSION

N°	NOM et PRENOM	D.G./Service	Catégorie	Nationalité
1	BEGDOUR TARRAF Youssef	OIB	AC	BE
2	BELLOD RODRIGUEZ Jose	INFSO	AD	ES
3	BLANCHARD Pierre	Pensionné	AST	FR
4	FUHRMANN Konrad	DGT	AD	DE
5	HOTTAT Sophie	OIB	AC	BE
6	IACONO Ignazio	CCR	AST	BE
7	JACOBS Sylvie	EAC/HR	AD	FR
8	LE MAIGNAN Anne	OIB	AC	ES
9	LIPTON Vera	HR/DGT	AD	DE
10	MOSCHONAKI Chrysanthi	RTD	AST	GR
11	PEREZ ESCANILLA Juan Pedro	HR	AD	ES
12	PETSCH Olivier	OIB	AC	DE
13	RYAN Brendan	SCIC	AD	IRL
14	SCANO Carlo	ELARG	AD	IT
15	SCHEUER Dieter	OIB	AC	DE
16	SORRIBES MANZANA Eduardo	DEV	AD	ES
17	VAN BENNEKOM Gerard	DIGIT	AST	NL
18	WURZLER Robert	DGT	AD	DE

CONSEIL/COUNCIL

N°	NOM et PRENOM	D.G./Service	Catégorie	Nationalité
1	BENOÎT MASSON Pierrette	AIB	AST	FR
2	BONY-BRANDT Catherine	DGAIH	AST	FR
3	BOUILLEZ Vincent	AIB/GTA	AST	FR
4	BRACKE Niels	Situation Centre	AD	NL
5	GERADON Félix	DGAIH	AD	BE
6	KNUDSEN Morten	DGEIV	AD	DK
7	LOESCHER Bernd	SJ	AD	DE
8	LORENZ Günther	Union Syndicale	AD	DE
9	MASLEVA Nadzheda	DGAIH	AST	BG
10	MERHZAOUI Mohamed	DGAIH	AST	BE
11	NIELSEN Pia	DGAI	AST	DK

C.E.S.E./ CdR – E.E.S.C/CoR.

N°	NOM et PRENOM	D.G./Service	Catégorie	Nationalité
1	ANNAND Hugh	CdR – Planning	AD	UK
2	EVENS Chantal	CESE-CdP-OSP	AST	BE
3	GIAPRAKIS Stavros	CdR – Cell.vérif.	AST	GR
4	HICK Alan	CESE-B	AD	UK

EUROCONTROL

N°	NOM et PRENOM	D.G./Service	Catégorie	Nationalité
1	DOS SANTOS FERRO Antonio	CRCO	B	PT
2	HILL Bernd	CND	B	DE
3	LOUBIERES Pierre	CND/COE	A	FR
4	WIGETMAN Robert	CFMU	A	FR
6	WOOLLIN Andy	CFMU	A	UK

PARLEMENT EUROPEEN / EUROPEAN PARLIAMENT

N°	NOM et PRENOM	D.G./Service	Catégorie	Nationalité
1	DI MEO Palmina	ITEC	AST	IT
2	FALKENSTEIN Silvia	COMM	AST	DE
3	GAMAL-GOOSSENS Karla	FINS	AST	BE
4	LOUKAKIS Nicolaos	PRES	AST	GR
5	MANTZOURATOS Andreas	INLO	AD	GR